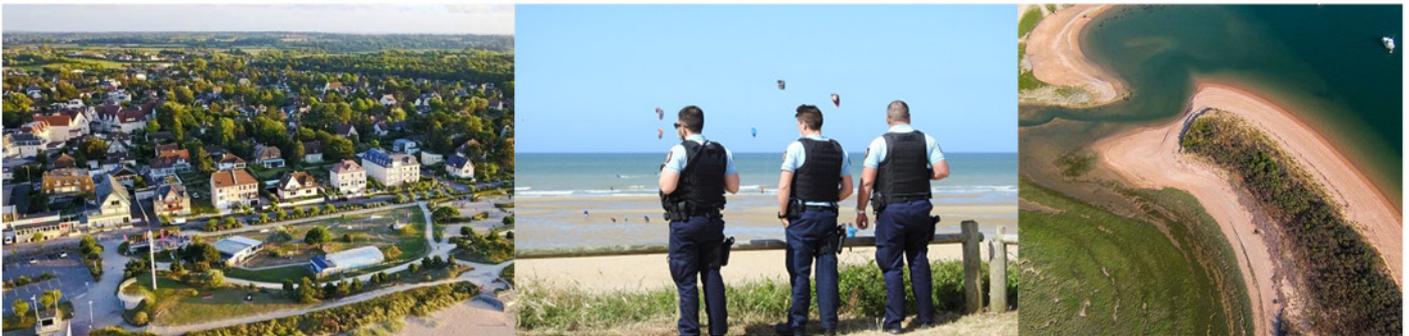


**DECLARATION DE PROJET N°1
EMPORTANT LA MISE EN COMPATIBILITE DU PLU**



**Révision du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 17 décembre 2015
Modification simplifiée n°1 approuvée le 21 septembre 2017**

**Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 11 septembre 2025,
Le Maire**

SOMMAIRE GENERAL

1 - RAPPORT DE PRESENTATION - NEANT NON MODIFIE

NOTICE DE PRESENTATION DE LA DECLARATION DE PROJET N°1 EMPORTANT LA
MISE EN COMPATIBILITE DU PLU - Additif au rapport de présentation

2 - PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES

3 - ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

4 - REGLEMENT

4.1. REGLEMENT ECRIT

4.2. PLAN DE ZONAGE AU 1/5000

4.3. PLAN DE ZONAGE ET DES RISQUES AU 1/5000

5- ANNEXES - NEANT NON MODIFIE

5.1. Servitudes d'Utilité Publique (Liste et carte)

5.2. Plan des réseaux électriques

5.3. Notice sur les capacités d'AEP et d'assainissement collectif des eaux usées

5.3. Plan du réseau Eau Potable

5.3. Plan des réseaux Eaux Pluviales - Eaux Usées

5.4. Secteurs affectés par le bruit au voisinage des infrastructures de transports terrestres